



# Règlement du Tir aux Assiettes

## Bouquet Provincial 2026

### Modalités du concours

Le tir aux assiettes lors du Bouquet Provincial se déroule selon deux formules distinctes, laissées au choix des participants : en équipe ou en individuel. Le tir s'effectuera avec des arcs d'initiations fourni par la compagnie sur place.

### Participation en équipe

Pour l'épreuve par équipe, une mise de 18 euros est demandée par équipe. Selon le nombre de membres composant l'équipe, le nombre de flèches tirées varie :

- Équipe de 2 tireurs : 8 flèches par tireur
- Équipe de 3 tireurs : 5 flèches par tireur
- Équipe de 4 tireurs : 4 flèches par tireur
- Équipe de 5 tireurs : 3 flèches par tireur

La distance de tir sera de 15m. La meilleure flèche de l'équipe permet de remporter une assiette. Le tir s'effectue sur une carte Beursault.

### Participation individuelle

En individuel, la mise s'élève à 5 euros pour 5 flèches tirées. La distance de tir est également déterminée selon la catégorie du tireur.

Pour remporter une assiette, il faut toucher le noir (zone 4) de la carte.

### Informations complémentaires

Les tickets de participation seront en vente directement sur place le jour de l'événement.

**Bons tirs et bonne chance à tous !**